



GURU ORGANIC ENERGY NOMME RAJAA GRAR À TITRE DE CHEFFE DES REVENUS

Lauréate de plusieurs prix, cette leader mondiale du marketing numérique et de la marque dirigera l'équipe de marketing et la stratégie de vente de GURU

Montréal (Québec), le 1^{er} mars 2023 – GURU Organic Energy Corp. (TSX: GURU) (« **GURU** » ou la « **Société** »), la première marque de boissons énergisantes biologiques au Canada, est heureuse d'annoncer la nomination de Rajaa Grar à titre de cheffe des revenus de la Société, avec effet immédiat.

Rajaa Grar est une leader mondiale primée du marketing numérique et de la marque, avec près de 20 ans d'expérience. De juillet 2020 à août 2022, elle a été cheffe du marketing et du numérique chez Nutrabolt, société mère de C4 Energy, où elle a recentré avec succès les efforts de marketing de l'entreprise, permettant de doubler les revenus numériques et globaux de l'entreprise sur une période de deux ans. Mme Grar a également été à la tête du marketing mondial de la marque chez Paula's Choice Skincare (acquise par Unilever en 2020) où elle était responsable des réseaux sociaux, des influenceurs, du contenu numérique et des ventes omnicanales, a conduit une refonte créative complète et a transformé la marque de soins de la peau, vieille de 25 ans, en une coqueluche des médias sociaux, propulsant son image de marque et sa notoriété auprès des jeunes milléniaux et des consommateurs de la génération Z. Mme Grar a acquis une vaste expérience en marketing en créant plusieurs des marques de produits de consommation et de détail les plus populaires aujourd'hui, notamment Amazon, Starbucks et Coors Light.

Mme Grar est titulaire d'une maîtrise en administration des affaires de la Northwestern University – Kellogg School of Management, d'un baccalauréat en marketing et en commerce international de l'Université McGill et d'un baccalauréat en microbiologie de l'Université de Montréal.

« Nous sommes ravis que Rajaa ait accepté de se joindre à l'équipe GURU, » a déclaré Carl Goyette, président et chef de la direction de GURU. « Ses réalisations en tant que cheffe du marketing et cheffe du numérique correspondent parfaitement à ce que nous recherchions pour assurer la progression de notre marque et nos flux de revenus au Canada et aux États-Unis. Le moment de sa nomination ne pourrait pas être mieux choisi, alors que nous entrons dans une année charnière où le marketing et le numérique seront essentiels à la notoriété continue de notre marque et à nos activités de génération de revenus au Canada. De plus, sa connaissance approfondie du marché américain des boissons énergisantes est un atout majeur et pourrait nous amener à accélérer le calendrier de nos initiatives de croissance sur le marché américain évalué à plus de 18 milliards de dollars. »

« GURU a tous les ingrédients dont elle a besoin pour réussir sur ce marché concurrentiel, mais vaste et en pleine croissance – une marque de boisson énergisante biologique authentiquement propre et fonctionnelle, avec un potentiel inexploité au Canada et aux États-Unis où les tendances de consommation en matière de santé et de bien-être ne cessent de croître, une équipe de gestion solide, un partenaire de distribution de premier ordre et un bilan solide, » a déclaré Rajaa Grar, cheffe des revenus de GURU. « Son succès jusqu'à présent au Québec et dans les magasins d'aliments naturels de la Californie est un bon indicateur de ce que nous serons en mesure de réaliser en Amérique du Nord. J'ai hâte de sauter dans l'action et de contribuer au succès de l'entreprise. »

À propos des produits GURU

Toutes les boissons énergisantes GURU sont conçues à base de plantes, riches en caféine naturelle, sans édulcorants, sans colorants ni arômes artificiels et sans agents de conservation. En outre, toutes les boissons sont biologiques, végétaliennes et sans gluten – et leur goût est tout simplement incroyable.

À propos de GURU

GURU Organic Energy Corp. (TSX: GURU) est une entreprise dynamique à croissance rapide qui fut la première compagnie au monde à lancer en 1999, la toute première boisson énergisante naturelle conçue à partir de plantes. La Société commercialise des boissons énergisantes biologiques au Canada et aux États-Unis par l'intermédiaire d'un réseau de distribution estimé à plus de 25 000 points de vente et par l'entremise de guruenergy.com et d'Amazon. GURU a su bâtir une marque inspirante avec une liste d'ingrédients naturels et biologiques. Ses boissons offrent aux consommateurs une bonne énergie qui ne vient jamais au détriment de leur santé. La Société s'est engagée à réaliser sa mission visant à faire le ménage de l'industrie des boissons énergisantes au Canada et aux États-Unis. Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.guruenergy.com ou suivez-nous [@guruenergie](https://www.instagram.com/guruenergie) sur Instagram et [@guruenergy](https://www.facebook.com/guruenergy) sur Facebook.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter :

GURU Organic Energy

Investisseurs

Carl Goyette, président et chef de la direction

Ingy Sarraf, cheffe de la direction financière

514-845-4878

investors@guruenergy.com

Médias

Lyla Radmanovich

PELICAN PR

514-845-8763

media@rppelican.ca

Énoncés prospectifs

Le présent communiqué de presse contient des « énoncés prospectifs » au sens de la législation canadienne applicable en matière de valeurs mobilières. Ces énoncés prospectifs comprennent, sans s'y limiter, des informations relatives à nos objectifs et aux stratégies pour atteindre ces objectifs, ainsi que des informations relatives à nos convictions, plans, attentes, anticipations, estimations et intentions. Ces énoncés prospectifs sont identifiés par l'utilisation de termes et d'expressions tels que « peut », « devrait », « pourrait », « s'attendre », « avoir l'intention », « estimer », « anticiper », « planifier », « croire » ou « continuer », la forme négative de ces termes et une terminologie similaire, y compris des références à des hypothèses, bien que tous les énoncés prospectifs ne contiennent pas ces termes et expressions. Les énoncés prospectifs sont fournis dans le but d'aider le lecteur à comprendre la Société et ses activités, ses opérations, ses perspectives et ses risques à un moment précis, dans le contexte des développements historiques et futurs possibles, et le lecteur est donc prévenu que ces énoncés peuvent ne pas être appropriés à d'autres fins. Les énoncés prospectifs sont fondés sur un certain nombre d'hypothèses et sont assujettis à un certain nombre de risques et d'incertitudes, dont plusieurs sont hors de notre contrôle, ce qui pourrait faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont divulgués ou sous-entendus dans ces énoncés prospectifs. Ces risques et incertitudes comprennent, sans s'y limiter, les facteurs de risque suivants, qui sont examinés plus en détail sous la rubrique « FACTEURS DE RISQUE » de la notice annuelle pour l'exercice clos le 31 octobre 2022: la gestion de la croissance; la dépendance à l'égard du personnel clé; la dépendance à l'égard des clients clés; les changements dans les préférences des consommateurs; les changements importants dans la réglementation gouvernementale; les critiques à l'égard des produits de boissons énergisantes et/ou du marché des boissons énergisantes; le ralentissement économique et l'incertitude continue sur les marchés financiers et d'autres changements défavorables dans les conditions économiques ou politiques générales, ainsi que la pandémie de la COVID-19, la guerre en Ukraine et les développements géopolitiques, les pressions inflationnistes mondiales ou d'autres phénomènes macroéconomiques majeurs; les événements catastrophiques mondiaux ou régionaux; les fluctuations des taux de change des devises étrangères; l'inflation; les revenus provenant entièrement des boissons énergisantes; l'augmentation de la concurrence; les relations avec les co-emballeurs et les distributeurs et/ou leur capacité à fabriquer et/ou distribuer les produits de GURU; la demande pour les produits de GURU est plutôt saisonnière; les relations avec les clients existants; l'évolution du marché de la vente au détail; l'augmentation des coûts et/ou les pénuries de matières premières et/ou d'ingrédients et/ou de carburant et/ou les coûts de co-emballage; l'incapacité à estimer avec précision la demande pour ses produits; les antécédents de flux de trésorerie négatifs et l'absence d'assurance d'une rentabilité continue ou d'un BAIIA positif; le rachat d'actions ordinaires; les droits de propriété intellectuelle; le maintien de l'image de marque ou de la qualité des produits; la rétention des services à plein temps des hauts dirigeants; les changements climatiques; les litiges; les systèmes de technologie de l'information; la fluctuation des résultats d'exploitation trimestriels; les risques associés à l'entente de distribution avec PepsiCo; le traitement comptable des bons de souscription de PepsiCo; les conflits d'intérêts, ainsi que les autres facteurs

de risque mentionnés dans d'autres documents que nous avons rendus publics, y compris ceux déposés de temps à autre auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières et qui sont disponibles sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com. D'autres risques et incertitudes dont nous n'avons pas connaissance actuellement ou que nous considérons actuellement comme négligeables pourraient également faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont divulgués ou sous-entendus dans ces énoncés prospectifs. Bien que les énoncés prospectifs contenus dans le présent document soient fondés sur ce que nous estimons être des hypothèses raisonnables à la date à laquelle ils ont été formulés, les investisseurs sont mis en garde contre le risque d'accorder une confiance excessive à ces énoncés, car les résultats réels peuvent varier par rapport aux énoncés prospectifs. Certaines hypothèses ont été formulées lors de la préparation des énoncés prospectifs concernant la disponibilité des ressources en capital, les performances commerciales, les conditions du marché et la demande des clients. Par conséquent, tous les énoncés prospectifs contenus dans le présent document sont assortis de la mise en garde qui précède, et rien ne garantit que les résultats ou les développements que nous anticipons se concrétiseront ou, même s'ils se concrétisent en grande partie, qu'ils auront les conséquences ou les effets escomptés sur nos activités, notre situation financière ou nos résultats d'exploitation. Sauf mention contraire ou indication contraire du contexte, les énoncés prospectifs contenus dans le présent document sont fournis à la date du présent document, et nous ne nous engageons pas à mettre à jour ou à modifier ces énoncés prospectifs à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autres, sauf si la loi applicable l'exige.